
[200 anciens diplomates canadiens exigent des sanctions internationales fermes contre l'expansion de la colonisation israélienne](#)

Le 12-06-2026

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Image

Nous diffusons cet article paru sur le site *Pressenza*. La condamnation claire de la politique de colonisation menée par Israël devrait inspirer les politiciens européens .

Dans une lettre adressée au premier ministre Mark Carney, près de 200 anciens diplomates canadiens expriment leurs vives préoccupations relatives à l'expansion de la colonisation israélienne en Cisjordanie et la persistance du conflit au Liban. Ils demandent à Ottawa de prendre des mesures pour contraindre Tel-Aviv à respecter le droit international.

Nous vous écrivons aujourd'hui avec un sentiment d'urgence profond quant à la nécessité d'agir immédiatement, de concert avec nos partenaires européens, pour mettre un terme à l'intention déclarée du gouvernement israélien d'annexer la Cisjordanie, ainsi qu'à ses attaques quotidiennes contre des civils innocents à Gaza et au Liban.

Le 29 juillet 2025, 173 anciens chefs de mission canadiens vous ont appelé à soutenir un cessez-le-feu à Gaza et à demander la reconnaissance de l'État de Palestine en tant qu'étape essentielle vers la conclusion d'un accord de paix permanent. Plus de sept mois plus tard, malgré un cessez-le-feu déclaré, le gouvernement israélien continue d'entraver l'accès à l'aide humanitaire à Gaza et de détruire des infrastructures civiles, notamment des hôpitaux et des installations d'approvisionnement en eau, tout en tuant et en blessant des centaines de Palestiniens, dont un nombre considérable de femmes et d'enfants.

En annonçant la reconnaissance par le Canada de l'État de Palestine le 21 septembre 2025, vous avez expliqué que cette décision reposait sur votre constat que les conditions d'une solution à deux États étaient systématiquement compromises. La situation s'est encore détériorée avec la décision d'Israël d'accélérer son soutien à l'expansion des colonies. Le 1er juin 2026, le gouvernement israélien lancera des appels d'offres pour la construction de colonies dans le corridor E1, dont le ministre des Finances, M. Smotrich, a explicitement déclaré qu'il visait à empêcher la création d'un État palestinien en éliminant la possibilité d'un État palestinien contigu.

Dans le même temps, des colons extrémistes, souvent avec le soutien tacite et parfois la participation active de la police et de l'armée israéliennes, expulsent violemment un grand nombre de Palestiniens de leurs foyers et de leurs terres, tuant et blessant en toute impunité.

Des tactiques similaires sont employées au Liban, où le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme estime que plus d'un million de Libanais ont été déplacés et plus de 2500 tués à la suite d'opérations militaires israéliennes. Si le Canada reconnaît les préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité concernant le Hezbollah, la destruction de villes entières et le nombre élevé de victimes civiles constituent une grave violation du droit international. L'intention déclarée du ministre israélien de la Défense, M. Katz, d'occuper des parties du sud du Liban menace également la souveraineté libanaise.

Il est évident que sans sanctions internationales fermes, le gouvernement israélien continuera à faire fi du droit international et des droits de la personne et poursuivra ses projets d'expansion des colonies.

Si nous voulons préserver la viabilité d'un accord de paix permanent par le biais d'une solution à deux États, le Canada doit agir dès maintenant, de concert avec d'autres parties internationales, en prenant les mesures suivantes :

- * informer le gouvernement israélien de l'intention du Canada de procéder à un réexamen immédiat de l'Accord de libre-échange Canada-Israël (ALÉSI), y compris l'application de règles d'origine visant à exclure les produits provenant des colonies illégales;
- * notifier à Israël de l'intention du Canada de mettre fin au protocole d'entente sur le partenariat stratégique Canada-Israël dans un délai de six mois, si le gouvernement continue de soutenir l'expansion des colonies en Cisjordanie;
- * étendre les sanctions économiques et les restrictions de voyage à tout membre du gouvernement israélien, membre de la Knesset, fonctionnaire, colon ou organisation qui encourage la violence contre les Palestiniens ou la confiscation de leurs terres;
- * engager des poursuites judiciaires contre les entreprises canadiennes qui soumissionnent ou participent à des projets de construction dans les colonies;
- * annoncer le soutien sans équivoque du Canada aux décisions et mesures prises par la Cour pénale internationale et la Cour internationale de justice concernant les allégations de crimes de guerre et d'actes de génocide dans la région, ainsi que la mise en œuvre de ces décisions et mesures;
- * renforcer les relations bilatérales avec l'État de Palestine, notamment en augmentant le soutien à l'Autorité palestinienne et à d'autres institutions civiles par le biais de formations et d'une assistance technique, en mettant particulièrement l'accent sur les domaines de la gouvernance, des finances, du système judiciaire et de la sécurité;
- * nommer un envoyé spécial chargé de coordonner avec les partenaires internationaux la réponse à la crise humanitaire en cours à Gaza et de promouvoir le soutien à une solution négociée à deux États, avec l'obligation de rendre compte de la situation au Parlement deux fois par an;
- * accélérer les efforts de l'Agence du revenu du Canada visant à révoquer le statut d'organisme de bienfaisance de toutes les entités soutenant les colonies illégales ou facilitant le recrutement ou le financement des Forces de défense israéliennes;
- * collaborer avec les partenaires internationaux pour soutenir les organisations non gouvernementales qui fournissent un accompagnement de protection et une défense juridique aux Palestiniens confrontés à la violence des colons en Cisjordanie; et
- * avec les partenaires, plaider pour lever les restrictions imposées par Israël aux Organisations non gouvernementales et aux journalistes à Gaza afin de garantir une distribution efficace de l'aide et un reportage indépendant.

En tant qu'anciens diplomates, dont beaucoup ont servi au Moyen-Orient, nous reconnaissons que la recherche de la paix entre Israël et la Palestine a été compromise par les actions d'extrémistes des deux côtés. Les événements du 7 octobre 2023 constituent un exemple flagrant et tragique dans une histoire plus large de violence et de violations des droits de la personne.

Nous partageons votre point de vue selon lequel la seule voie viable pour une paix durable entre Israël et la Palestine est une solution viable à deux États. Si nous n'agissons pas maintenant pour soutenir cet objectif, cela conduira à de nombreuses années supplémentaires de conflit, de souffrances et de morts.

Source : <https://www.pressenza.com/fr/2026/05/200-anciens-diplomates-canadiens-exigent-des-sanctions-internationales-fermes-contre-l'expansion-de-la-colonisation-israelienne/>

[Opens in a new window](#) [Opens in a new window](#) .

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire